



Compte-rendu du bureau exécutif du 6 avril 2018

Membres présents : Jean Pierre POTTELETTE ; Lionel MASSE ; Béatrice LARQUET ; Minh LE ; Jean Luc CORPART ; Claudie MERIGEAU ; Marc NOEL ; Philippe BOULET ; Jérôme ABRAN
Absents excusés : Sybille ALTMEYER ; Jean Claude DAZY ; Nathalie COUBARD.

- Bilan du forum de la retraite active du 22 mars 2018 à Reims : beaucoup de passages ; 17 courriels de personnes intéressées ; stand bien placé mais beaucoup de bruit. Le bureau décide de reconduire l'expérience l'an prochain. Claudie propose que les personnes qui iront se réunissent avant pour harmoniser ce qui sera proposé.

Des photos sont disponibles sur le cloud (espace de partage dématérialisé) :

<https://partagefichiers.grandreims.fr/index.php>

Utilisateur : STANDFRA

Mot de Passe : ST2018fra

Jean Pierre enverra un courriel aux 17 personnes pour les inviter à la Maison du Bridge le lundi 28 mai 2018 pour une initiation au mini bridge de 3h assurée par Claudie, Marc, Philippe et Dominique. Philippe se renseigne pour mettre une annonce dans l'Hebdo et le VRI. Et comme proposé par Nathalie, un second courriel leur sera envoyé fin Août début septembre pour leur redonner les adresses des clubs et les créneaux d'initiation.

- Jean-Pierre désire installer les districts de manière "officielle". Il enverra un courrier aux Présidents de clubs pour qu'ils décident, à l'intérieur de leur district, d'une date pour une rencontre entre lui-même et un membre du BE, les présidents de clubs du district et éventuellement le responsable de district et l'arbitre.

Marc demande si les districts auront un créneau pour mettre en place les demi-finales ; Jean-Pierre répond que non, il y aura une date limite avant la finale de comité !

Béatrice demande comment seront distribuées les donnes ; le BE décide qu'elles seront distribuées manuellement par les joueurs.

Béatrice s'inquiète aussi pour l'arbitrage et Magic Contest ; Jean-Pierre répond que l'arbitrage sera assuré par un arbitre de club du district concerné ; Minh vérifiera si cela est possible et

précise qu'une formation sera proposée et qu'une assistance téléphonique sera mise en place les jours de compétition.

- site : suite à la rencontre entre Maxime, Philippe Boulet, Jean-Claude Mérieau et Corinne, il est décidé que Maxime continue à s'occuper du site tout en faisant en sorte que Philippe puisse avoir la main le plus possible.
- Jean-Pierre lit un courriel du service Communication de la FFB, questionnaire sur la communication au sein du Comité et s'étonne que Nathalie ait répondu qu'elle n'était pas responsable de la communication. Jean-Pierre en discutera de vive voix avec elle. Il faut savoir une fois pour toutes, en interne comme en externe, qui est officiellement responsable « Communication - Développement » du Comité de Champagne. Ce n'est pas possible d'accepter d'exercer de fait la fonction et de ne pas en accepter le titre.
- Lionel est chargé de contacter Antonio Salgueiro à la FFB pour monter le dossier d'obtention de l'agrément éducation populaire.
- Calendrier du Comité 2018-2019 :

Jean-Pierre commence par le compte-rendu de la réunion de ligue à Joinville-Le-Pont le 22 mars :

- ⇒ Dans les compétitions sénior par paires, la pause méridienne de 1h30 est maintenue.
- ⇒ Il est conseillé aux arbitres d'alterner sauts des équipes et sauts des étuis pour éviter que les paires à chaque séance sautent toujours les mêmes tables.
- ⇒ Le directeur de ligue demande qu'il lui soit communiqué un compte-rendu d'arbitrage des finales de ligue avec les appels, les incidents ; etc. Claudie rappelle que cela avait été évoqué en début d'année pour les compétitions de Comité.
- ⇒ Le Président des Flandres a demandé à reporter la finale de l'Interclub div 1 ; elle aura lieu en même temps que celle de la division 2 le 15 juin. Il appartient au Directeur de Ligue de demander éventuellement la dérogation.
- ⇒ Les droits d'engagement aux finales de ligue passent de 20 € à 24 € en paire et de 42 € à 48 € par quatre. Philippe et Minh demandent ce qui justifie cette augmentation. Réponse de Jean-Pierre : c'est une demande de la Vallée de la Marne, depuis plusieurs saisons mais non satisfaite jusqu'alors, appuyée maintenant par les Flandres, prétextant que les engagements ne couvrent pas les frais d'arbitrage (plus importants dans les autres comités).

⇒ Les comptes financiers remis par le Directeur de Ligue pour la DNO4/d4 et la DNO2/d3 sont globalement exacts. Mais Corinne, approuvée par Jean-Luc et Jean-Pierre, qui s'en est fait le porte parole, demande à ce que des factures soient émises pour chaque épreuve et pour chaque opération.

⇒ Les 11 finales de ligue attribuées à la Champagne sont

Le premier week-end de la DNO4/d4

en excellence : le Mixte x2 ; les sénior mixte et open x2 ; le dames x4 (fixé en Champagne de façon quasi permanente)

en Honneur : l'open x4 ; les sénior mixte et open x4

en Promotion : le mixte x4 et le dames/4 (10 équipes) qui devra probablement être « délocalisé » puisque organisé en même temps que le dames/4 excellence.

l'Interclub division 3.

⇒ Minh et Jean-Pierre finalisent le calendrier.

- Divers

⇒ Bridge Diffusion fera parvenir au Comité 200 exemplaires à distribuer de la dernière édition de l'Annuaire du bridge.

⇒ Bridge Diffusion, organise à Saint-Cloud avec la FFB les 14-15 juin prochain, les Ateliers Clubs, un rassemblement de responsables dans les clubs pour échanger les expériences en matière de recrutement. Nathalie sera probablement sollicitée par l'organisateur pour intervenir.

⇒ Bridge diffusion, par la voix de M. Paul Farizy, a déclaré maintenir son sponsoring pour l'Agenda du Comité 2018-2019. Il est décidé, à ce propos, de remettre à plat tout le sponsoring concernant l'agenda et en particulier de contacter les sponsors avant l'édition du prochain agenda.

⇒ Marc, soutenu par Philippe, évoque le poids important donné au Patton des Rois dans le challenge. Jean-Pierre rappelle qu'il est affecté d'un coefficient 1,5 car il y a 2 séances. Un point sera fait après l'intégration du Festival de Reims.

⇒ Claudie demande pourquoi, dans ces tournois, est fait un classement serpentin et propose qu'on garde un classement Nord-Sud et un autre Est-Ouest comme en tournoi de club. Proposition non retenue : traditionnellement dans un Festival il n'y

a qu'un vainqueur mais pour le tournoi IMP qui suivra les premiers et deuxième d'une part et troisième et quatrième d'autre part auront le même lot.

- ⇒ Marc fait remarquer que lors des derniers IMP, compte-tenu de l'organisation retenue (Mitchell élargi), il y avait plus de paires Est-Ouest qu'en Nord-Sud ce qui lui semble avantager les Nord-Sud.
- ⇒ Plusieurs joueurs ont signalé après l'épreuve le comportement jugé une fois de plus bruyant et inconvenant de M. Jentzer surtout vis-à-vis de sa partenaire. Il aurait été préférable de le faire acter par l'arbitre.

- ⇒ La réunion se termine vers 19h10.
- ⇒ Le repas qui suit, toujours préparé avec soin par Jérôme, ne réunit cette fois que 24 personnes et 15 paires seulement sont inscrites au tournoi, dommage ! C'était prévisible vu qu'il n'y avait pas de Conseil Fédéral avant et que le lendemain avaient lieu les Interclubs div 2 et 3.

Claudie Mérieau